



# CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand  
75505 Paris Cedex 15  
Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57  
E-mail : [secretariat@cfecgc-ft-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-ft-orange.org)

Communiqué du 24 février 2011

## Résultats financiers 2010

### France Télécom asphyxiée par le niveau des dividendes !

La présentation des comptes du 2010 démontre à l'évidence que France Télécom – Orange n'a pas retrouvé le chemin de la croissance :

- nouvelle baisse du chiffre d'affaire,
- investissements à un niveau bas,
- un résultat net en hausse essentiellement liée à des jeux d'écritures (+336 millions de réévaluation à la juste valeur des participations liée à la prise de contrôle de Mobinil en Égypte (sic !) et + 870 millions d'augmentation du résultat net des activités cédées ou en cours de cession, liée à la création d'Everything Everywhere en Grande Bretagne)

Et ce alors que le marché des télécommunications est en croissance dans la quasi-totalité des pays dans le monde.

Ces résultats sont l'expression de la politique dictée par ses actionnaires principaux que sont l'État et le FSI qui en continuant à exiger des dividendes abracadabrantiques empêchent l'investissement.

**Le résultat net hors les jeux d'écritures comptables sur les filiales anglaise et égyptienne n'est plus que de 3,771 milliards. Les bénéfices de l'entreprise serviront donc dans leur totalité à verser des dividendes...**

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS proposent de desserrer l'étau imposés par des actionnaires prédateurs.

### Une stratégie internationale en panne et secouée par les révolutions

La France continue d'être la vache à lait du groupe, fournissant la principale contribution aux bénéfices.

La situation dans les pays européens n'est pas enthousiasmante. La situation en Pologne ne s'améliore que grâce aux effets de change.

Les pays émergents sont sérieusement secoués par les révolutions : la Côte d'Ivoire, l'Égypte, et la Tunisie ont été en 2010 des sources importantes de revenus. L'opération de pacification avec Orascom en Égypte a permis de consolider une part plus importante de CA. Si l'impact sur le CA ne s'est pas fait sentir en 2010, qu'en sera-t-il en 2011 ?

Pourquoi aucune provision pour dépréciation des actifs n'a-t-elle été passée en Tunisie, en Égypte ou en Côte d'Ivoire ?

L'annonce de la prise de participation dans l'opérateur irakien Korek (très présent au Kurdistan) a été repoussée sine die en raison des événements.

Enfin, le niveau élevé de sous-traitance en Tunisie (10 à 15% des appels Grand Publics) ou en Égypte (20 à 25% des appels du marché entreprises), fruit de la politique hystérique de réduction des coûts et des

effectifs menée sous la direction de Didier Lombard, a provoqué des perturbations importantes lors des événements dans ces deux pays.

Force est de constater que pour un groupe qui réalise près de 40% de son CA à l'étranger, la quasi absence de dirigeants étrangers, au Comex ou au Conseil d'administration, laisse perplexe.

### **Les investissements au plus bas : la Fibre attendra...**

12,1% sur 2010, c'est un des niveaux d'investissement les plus bas dans l'histoire du groupe (surtout dès lors que sont comptabilisés comme investissements le parc de « box », qui n'a jamais été aussi important.)

Le niveau d'investissement annoncé reste insuffisant pour permettre à France Télécom de rester parmi les leaders mondiaux. La ponction des dividendes au niveau actuel ne le lui permet pas.

Quant au déploiement de la fibre au-delà de la faible capacité financière de France Télécom, l'ARCEP et Bruxelles ont réussi à créer les conditions d'une telle incertitude réglementaire que plus aucun opérateur français n'a désormais intérêt à déployer la fibre. Avec seulement 150 000 abonnés, la France accuse déjà un retard important...

### **La Fibre attendra...**

### **Verser le dividende en actions pour retrouver des marges de manœuvre**

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) l'ont régulièrement dénoncé, le niveau du dividende versé aux actionnaires de France Télécom obère ses capacités de développement. Depuis 2009, et pour les 3 ans qui viennent, le niveau du dividende est fixé à 1,40 € par action. Soit près de 15 Milliards d'euros sur 4 ans. Un véritable boulet aux pieds qui appauvrit l'entreprise, empêche la poursuite du désendettement, et limite ses capacités de développement, dans le déploiement de nouveaux réseaux comme dans les acquisitions raisonnées permettant d'investir de nouveaux territoires ou de consolider des activités nouvelles.

Cette politique aberrante est certes déterminée par les actionnaires principaux (État et FSI). Il est néanmoins possible d'en limiter les funestes conséquences sur les disponibilités financières, en proposant le versement du dividende en actions. Dans un courrier adressé à Stéphane Richard, l'ADEAS souligne que « *les salariés du Groupe, qui détiennent 4,41% du capital, pour l'essentiel dans le fonds FT Actions du Plan Épargne Groupe, verraient leurs dividendes immédiatement convertis en actions, ce qui représente déjà 150 millions d'euros.* » D'autres actionnaires pourraient également souhaiter utiliser cette modalité.

### **Émettre des actions nouvelles plutôt que d'en racheter sur le marché pour servir les actions gratuites promises aux personnels**

Stéphane Richard s'est engagé à procéder à une distribution d'actions gratuites dans le courant de l'année 2011, qui sera étendue à l'ensemble de des personnels du Groupe, y compris à l'international. La dernière distribution de ce type, réalisée en 2007 sous la présidence de Didier Lombard, avait occasionné un débours de 205 millions d'euros, les actions distribuées au personnel ayant été rachetées sur le marché.

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS proposent que cette prochaine opération fasse l'objet d'une émission d'actions nouvelles, qui permettra d'économiser le cash correspondant. L'ADEAS rappelle à ce propos que « *si les financiers arguent toujours que le rachat d'actions sur le marché soutient le cours, l'expérience a montré que cela dure ce que durent les roses, ne nourrissant finalement que quelques spéculateurs avisés qui pisteront l'opération pour se délester de leurs actions au meilleur moment.* »

**La CFE-CGC/UNSA milite pour un véritable projet où la stratégie industrielle, garantissant la pérennité de l'entreprise, prenne le pas sur l'obsessionnel versement de dividendes, et où les bénéficiaires seront véritablement partagés entre les salariés et les actionnaires.**

**La CFE-CGC/UNSA demande aussi l'arrêt de la politique de sous-traitance et de délocalisation, qui permettrait de retrouver en France 12 000 emplois en centres d'appels, actuellement à l'étranger.**

**Nous attendons de la nouvelle Direction qu'elle mette en œuvre un tel projet, et que l'État le lui permette.**

## **Contacts :**

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom (06 86 27 32 72) - [sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org)
- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) - [pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org)

*Retrouvez tous les communiqués de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange sur son site web :*  
<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/communiqués-de-presse/>

## **A propos de l'ADEAS**

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe France Télécom (salariés, fonctionnaires et retraités).

Les personnels détiennent en effet plus de 4% des actions de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient 27%. Ils doivent faire valoir leurs droits à une juste part de la valeur qu'ils ont contribué à créer.

L'ADEAS est un organisme d'échanges d'idées entre personnels, retraités, actionnaires et représentants de la direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionariat et de l'épargne salariés, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.

*Vous pouvez retrouver ses analyses et ses communiqués sur le blog :* <http://www.adeas-ftgroup.org/>